

*Renforcement des écosystèmes agroalimentaires au Sénégal en partenariat
avec le système privé italien (AID 013164)*

APPEL À CANDIDATURES POUR LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)

BOURSES DE SUBVENTION DE RECHERCHES

CONTEXTE

Le **CIHEAM Bari** (**Centre international d'études agronomiques méditerranéennes avancées**) est une organisation intergouvernementale fondée en 1962, composée de 13 États membres méditerranéens. Sa mission est de promouvoir une agriculture durable, la sécurité alimentaire et le développement rural dans la région méditerranéenne par le biais de l'éducation, de la recherche, de la coopération et de l'assistance technique.

Le projet « **Renforcement des écosystèmes agroalimentaires au Sénégal en partenariat avec le secteur privé italien (AREA Africa AID 013164)** » vise à promouvoir et à investir dans des systèmes agroalimentaires sûrs et durables. Il a été élaboré en étroite collaboration avec les autorités locales afin de renforcer les capacités et la résilience de l'écosystème agroalimentaire sénégalais face aux défis nationaux tels que l'insécurité alimentaire et le changement climatique.

Un élément clé du projet d'AREA Africa est un programme d'appui de la recherche scientifique en agronomie. A cet effet, le projet a mis un fonds total de **30.000 € repartis sur 3 ans** pour financer des recherches dont les orientations auront un impact durable.

Dans l'exécution du projet AREA Africa Sénégal, le **CIHEAM Bari** a le plaisir d'inviter les étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor à **soumettre leur candidature** pour le **programme d'appui à la recherche de l'année universitaire 2026/2027**. Ce soutien vise à couvrir **entièrement ou partiellement les frais de scolarité et de recherche** pour des étudiants ayant des sujets d'étude en **science agronomique** pertinents. Les bourses ciblent les nouveaux licences, masters et thèses de doctorat. Concrètement, les bourses soutiendront un (1) doctorant, douze (12) étudiants de master et vingt et un (21) étudiants de licence.

OBJECTIFS DES RECHERCHES

Dans le cadre de cet appel à candidatures, les projets de recherche soumis devront s'inscrire dans une dynamique de production de connaissances et d'innovations au service du développement agricole durable, de la gestion des ressources naturelles et de la résilience des systèmes socio-écologiques. À ce titre, les propositions devront répondre aux objectifs suivants :

- Approfondir la compréhension des contraintes édaphiques et environnementales et des leurs effets sur la performance des cultures,

- Promouvoir l'innovation agronomique et biologique pour l'amélioration de la fertilité des sols,
- Encourager l'adoption de l'agroécologie et des pratiques agricoles pour renforcer la résilience des systèmes agricole face aux changements climatiques,
- Améliorer la chaîne de valeur et la performance socio-économique des filières agricoles,
- Evaluer les services écosystémiques des écosystèmes forestiers de la Casamance pour la promotion de l'éco-responsabilité et la préservation de la biodiversité,
- Analyser de la résilience des écosystèmes forestiers de la Casamance pour la promotion de la conservation durable et la restauration écologique.

METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

CIHEAM Bari et UASZ et ses partenaires s'occuperont de la supervision des boursiers/ères. A ce titre :

- ils tiendront des réunions de mise à jour avec les boursiers,
- ils recevront des boursiers les rapports de recherche, évolution et rédaction de mémoire,
- ils suivront les boursiers pendant la recherche,
- ils proposeront aux boursiers des orientations à suivre concernant le travail de recherche,
- ils interagiront avec les Directeurs de mémoire des boursiers afin de coordonner leur travail de recherche.

Les boursiers/ères seront tenus/es de :

- participer aux réunions convoquées par le CIHEAM Bari et ses partenaires,
- développer les recherches de terrain selon les termes accordés,
- produire les rapports de recherche selon les termes accordés,
- déposer au Centre de Documentation du CIHEAM Bari et au Laboratoire d'AgroForesterie et d'Ecologie (LAFE) de l'UASZ la version finale (papier et électronique) de leur mémoire soutenu, une fois finalisée.

N.B : les boursiers/ères seront tenus de finaliser et discuter leur mémoire selon les délais impartis par le calendrier académique. Les étudiantes qui ne seront pas à mesure de respecter ce délai seront éventuellement tenu-es de restituer les tranches reçues. Les détails du processus de financement seront définis dans le contrat de subvention de la bourse.

LIVRABLES

Le/la boursier/ère est tenu/e de présenter les livrables suivants :

1. Un rapport de recherche documentaire ;
2. Des rapports de recherche de terrain ;
3. Un mémoire/une thèse soutenu/e, dans lesquels il est mentionné :
 - ✓ Les logos du CIHEAM Bari et du projet, ainsi que du MAECI sur la page de couverture des mémoires et de la thèse.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

La licence :

1. Être étudiant/e à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) ;
2. Être étudiant/e en agroforesterie ;
3. Être étudiant/e en 3^e année de licence ;
4. Avoir une moyenne cumulée supérieure ou égale à 12/20 ;
5. Être âgé/e de moins de 24 ans.



Le master :

1. Être étudiant/e à l'université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) ;
2. Être étudiant/e en agroforesterie ;
3. Être étudiant/e en 2^e année de master ;
4. Avoir une moyenne cumulée supérieure ou égale à 12/20 ;
5. Être âgé/e de moins de 27 ans.

La thèse de doctorat :

1. Être étudiant/e sortant de l'université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) ;
2. Être titulaire d'un master 2 en agroforesterie ;
3. Avoir eu une mention bien en master ;
4. Être âgé/e de moins de 32 ans ;
5. Cohérence du sujet de recherche vis-à-vis des objectifs du projet **AREA Africa Sénégal**.

EXIGENCES DE L'APPLICATION

Les candidats/es doivent joindre les documents suivants :

1. Copie du certificat d'inscription à l'UASZ ;
2. Lettre de notification d'encadrement émise par un professeur (obligatoire pour la thèse) ;
3. Lettre de motivation (une page maximum) ;
4. Copies des relevés de note des deux (2) dernières années ;
5. Annexe 1 canevas de proposition de recherche.

DETAILS DE LA SOUMISSION

Toutes les candidatures doivent être **soumises par voie électronique** à l'adresse électronique suivante

Email : areaafricasenegal@iamb.it

DEPOT DES CANDIDATURES

Date limite de soumission : 31 mai à 00h00 (Sénégal)

Les candidatures tardives ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

PROCESSUS DE SELECTION

Les candidats/es présélectionnés/ées pourront être invités/ées à un entretien ou à des vérifications complémentaires avant la sélection finale.

